

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Bas-Rhin

MAIRIE

DE

HENGWILLER

67440 MARMOUTIER

☎ 03.88.70.62.28

www.hengwiller.fr

mairie.hengwiller@orange.fr

Séance du Conseil Municipal du 4 mai 2021

Sous la présidence de M. le Maire

Etaient présents : UHLMANN Christian – KIEFFER Christophe – BURGER Patrick – OERTEL Christian – FRENKEL Jean-Louis – BIANCHI Nathalie – ANDRES Aurore – FRITZ Julien - HEIM Raphaël

Excusée : DIETRICH Nathalie

Assistait en outre à la séance Mme Marie-Thérèse GASSER, Secrétaire de Mairie.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Désignation du Secrétaire de séance
- 2) Approbation du PV de la séance du 12 avril 2021
- 3) Travaux rue du Schneeberg
- 4) Décision modificative n° 1 Subvention exceptionnelle SIVU
- 5) Communications et divers

2021-04-01 – Désignation du Secrétaire de Séance

Mme Aurore ANDRES est désignée secrétaire de la séance à l'unanimité des membres présents.

2021-04-02 – Adoption du procès-verbal de la séance du 12 avril 2021

Le procès-verbal de la séance du 12 avril 2021 est adopté à l'unanimité.

2021-04-03 – Travaux rue du Schneeberg

Le maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de couvrir les fossés dans la rue du Schneeberg pour des raisons de sécurité et de propreté. Aussi il présente au conseil municipal les devis suivants :

DIEBOLT de 67440 Marmoutier : pour un montant de 60.380 € H.T.

ATELIER DU PAYSAGE HENGWILLER pour un montant de 39.861 € H.T

VOSGES DU NORD CONSTRUCTIONS 67340 REIPERTSWILLER pour un montant de 48.590 € H.T.

Il indique au conseil municipal que les devis concernent uniquement la pose des buses. L'acquisition des matériaux nécessaires à ces travaux se fera directement par la commune auprès des entreprises ci-dessous :

SIEHR STRASBOURG pour un montant de 2.221,60 € HT concernant les tuyaux en béton armé

SABLIERE DE STEINBOURG pour un montant de 2.533,40 € concernant le gravier

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, retient le devis de l'Atelier du Paysage pour un montant de 39.861 € H.T., le devis des Entreprises SIEHR pour un montant de 2.221,60 € H.T. et SABLIERE de STEINBOURG pour un montant de 2.533,40 € H.T., décide de réaliser ces travaux dont les crédits ont été prévus au budget primitif de la commune et sollicite une subvention du Conseil Départemental dans le cadre du fonds de solidarité et une subvention du Conseil Régional dans le cadre de la relance rurale.

2021-04-04 – Décision modificative n° 1 Subvention exceptionnelle SIVU

Le maire informe le conseil municipal que la subvention exceptionnelle de 3.000 € à verser au SIVU a été inscrite et votée au budget primitif 2021 de la commune au chapitre 011 article 62878 alors qu'elle aurait dû être inscrite et votée au chapitre 65 article 65548. Par conséquent il convient de procéder à un virement de crédit de 3.000 € du chapitre 011 article 62878 au chapitre 65 article 65548.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de transférer la somme de 3.000 € du chapitre 011 article 62878 au chapitre 65 article 65548.

2021-04-05 Communications et divers

Formation chariot élévateur : le maire indique au conseil municipal que Mme BLAES Nadège, MM MILLEMMANN Laurent, HEIM Raphaël, FRITZ Julien et KIEFFER Edmond sont inscrits à la formation du 29 mai 2021 et MM. UHLMANN Christian, KIEFFER Christophe et BURGER Patrick à la formation du 7 juin 2021.

Embellissement du village : le maire indique que les panneaux « bienvenue » sont installés aux entrées du village

Informations concernant le regroupement scolaire : le Maire informe le conseil municipal que M. le Sous-Préfet de Saverne accompagné par Mme Zimmermann, Inspectrice de l'Education Nationale se sont réunis à la salle des fêtes en présence des adjoints et de certains conseillers municipaux de la commune ainsi que des maires des communes de Reinhardsmunster et Dimbsthal pour discuter du fonctionnement du regroupement scolaire tel qu'il se présente actuellement.